

**Informé, défendre,
revendiquer, agir...**

*Action sociale, Agressions,
Atteintes à la laïcité, Autoritarisme,
Baisses de note,
Carte scolaire - RASED,
Erreurs administratives,
Formation continue, Harcèlement,
Hygiène et Sécurité, Indemnités,
Législation, Réglementation,
Mutations, Promotions,
Postes adaptés,
Rapports d'inspection,
Souffrance au travail,
Validation des stagiaires...*

**Tous les collègues qui nous
ont sollicités ont pu compter
sur notre détermination
et notre expérience.**

**Un syndicat et des élus
toujours contactables ...**

*par mail ou téléphone,
aux permanences quotidiennes,
souvent tard le soir et même
le week-end lorsque nécessaire,
pendant les congés...*

**Et qui rendent compte
publiquement de leur mandat.**

**Sur le site www.snudifo13.org
vous pouvez consulter les comptes
rendus de mandat des élus et
représentants FO à la CAPD, au
CTSD, au CDEEN, ...
Les journaux adressés aux écoles y
figurent aussi.**

**Arbitraire, abus de
pouvoir, dénonciations
calomnieuses,
souffrance au travail...**

D'où qu'émanent les atteintes à
votre dignité, à vos droits de
fonctionnaire, vous pouvez
compter sur FO et ses élus pour
vous défendre.

Rythmes scolaires

Avec la réforme Peillon, ce sont désormais **les élus politiques locaux qui ont le pouvoir de définir nos horaires de travail.**

C'est le premier acte d'un **plan de transfert de l'Enseignement aux collectivités territoriales** qui, s'il aboutissait, provoquerait

la fin du cadre national et laïque de l'Ecole républicaine, l'aggravation des inégalités territoriales, la mise à mort du Statut national de Fonctionnaire d'Etat des enseignants, garant de l'égalité de traitement des élèves...

D'entrée, FO a dénoncé les conséquences de cette contre-réforme :

- ▶ la demi-journée de travail supplémentaire du mercredi (ou samedi) et les frais de déplacement et de garde d'enfant qu'elle engendre,
- ▶ la mise en cause du droit des maîtres à disposer de leur local de classe avant et/ou après les heures d'enseignement,
- ▶ l'augmentation de l'amplitude de travail par l'allongement de la pause méridienne, la déréglementation des services à temps partiel et du temps de service des collègues itinérants et sur postes fractionnés,
- ▶ la réduction de la présence des ATSEM pendant le temps scolaire ...

**Pour FO, c'est toujours non ! Cette réforme néfaste doit être arrêtée,
les décrets Peillon-Hamon doivent être abrogés !**



**Mouvement, garanties statutaires,
FO n'accepte aucune régression !**

Les élus FO à la CAPD dénoncent et combattent

- **les vœux géographiques obligatoires** qui sont la négation du droit à postuler librement sur les postes de son choix,
- **le blocage de postes** qui fausse le mouvement,
- **l'injustice d'un barème** où l'ancienneté générale de service (AGS) est minorée
- **les groupes de travail informels** au lieu de réunions de la CAPD, et l'absence de groupe de travail à la troisième phase,
- **l'absence de publication complète** de tous les postes et supports à chaque phase, ...

Tout au long du mandat écoulé, FO a combattu pour le libre exercice du travail de contrôle des élus du personnel et défendu ces revendications.

Pas de double langage, pas de co-gestion avec l'administration !

Mouvement, carte scolaire, conditions de travail,

Le SNUDI-FO ne participe pas à l'éclatement de nos statuts et obligations de service au travers de "groupes de suivi" sur les rythmes scolaires, **FO n'oppose pas** une catégorie de personnels à une autre, une école à une autre, **ne collabore pas** pour choisir où il faut fermer une classe !

Voter FO, c'est se mobiliser ...

- **c'est dire : "nous voulons rester fonctionnaires d'état, pas touche à notre statut !"**
- **c'est conforter le rapport de force pour le retrait de la réforme Peillon,**
- **c'est contribuer au respect de nos droits, à la défense et l'amélioration de nos conditions de travail**
- **c'est conforter la représentativité de représentants qui défendent les personnels en toute indépendance, dans les batailles collectives comme au quotidien.**

Votez Force Ouvrière !

Liste conduite par Franck Neff et Jean-Philippe Blondel

Pour donner de la force à vos revendications et faire respecter vos droits !